



PETIT DEJEUNER DE PRESSE (28 octobre 2022)

Propos Liminaire du Coordonnateur Résident

- ✓ **Mesdames, Messieurs, les Chefs d'agences du Système des Nations Unies au Bénin, Cher (e) s Collègues,**
- ✓ **Mesdames Messieurs les Professionnels des média, Chers amis,**

Bonjour et merci d'être là. Merci d'avoir répondu à ce petit déjeuner de presse qui se fait dans le cadre de la célébration du 77^{ème} anniversaire des Nations Unies.

Les Nations Unies sont présentes au Bénin depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Actuellement une vingtaine d'agences résidentes ou non appuient le développement du Bénin à travers le Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement, 2019-2023.

Le Cadre de Coopération est l'instrument conjoint des agences, fonds et programmes des Nations Unies pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Comme vous le savez, le gouvernement a élaboré en 2021 un Plan d'Actions qui décline ses priorités sur la période 2021-2026. Afin de mieux aligner nos priorités, le cadre de coopération actuel a été écourté et laissera la place à un nouveau qui couvrira la période 2023-2026. C'est donc dire que l'année 2022 marque la fin de la mise en œuvre du cadre courant.

C'est pour cette raison que l'Equipe Pays des Nations Unies au Bénin vous a conviés ici pour discuter les principaux résultats avec vous. Par ce petit déjeuner de presse, nous sacrifions à la bonne pratique de la reddition des comptes. Je voudrais signaler que les résultats que nous allons évoquer concernent la période 2019-2021.



Le cadre de coopération contresigné par le gouvernement du Bénin et le SNU en 2018 porte sur trois priorités stratégiques :

- i) la promotion de la Croissance économique forte, inclusive et durable ;
- ii) L'amélioration du Capital humain ;
- iii) La consolidation de la démocratie, l'Etat de droit et la promotion de la bonne Gouvernance.

Afin de planter le décor de notre discussion, le résumé de résultats que je vous présente ci-après suit la logique des priorités stratégiques citées.

I. En matière de CROISSANCE ECONOMIQUE FORTE, INCLUSIVE ET DURABLE, le travail des Nations Unies s'est focalisé sur quatre axes majeurs:

- i) le financement adapté et la création d'emploi ;
- ii) la nutrition et la sécurité alimentaire ;
- iii) l'énergie propre et durable ;
- iv) la résilience face au changement climatique.

En ce qui concerne le financement adapté et la création d'emploi, je retiens que le nombre de personnes utilisant les services financiers digitaux au niveau national est passé de 32% en 2018 à 50,8% en 2021.

Pour la nutrition et la sécurité alimentaire, 5 932 producteurs par les Nations Unies d'accéderont accédé aux technologies agricoles adaptées au changement climatique, et 3 600 producteurs (dont 300 femmes), ont bénéficié de semences et intrants agricoles. pour la protection de l'approvisionnement alimentaire.

147 882 femmes enceintes ont reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse ;

Dans le domaine de l'énergie propre et durable : la proportion de ménages en milieu rural ayant accès à l'énergie propre et durable à un coût abordable est passé de 2,20% en 2020 à 11,32% en 2021.

- Le taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique au Bénin est passé de 9,74% en 2019 à 12, 18% en 2021



Concernant la résilience face au changement climatique,

- le nombre d'exploitants agricoles formés et adoptant les pratiques durables de la gestion de la fertilité des sols est passé de 8 701 en 2020 à 9001 en 2021.
- 25 entités ont bénéficié en 2021 d'équipements pour la prise en compte des changements climatiques

II. En matière de RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN, nos efforts ont porté sur :

- i) les interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse ;
- ii) la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et les performances des enfants, filles et garçons, de 3 à 17 ans, notamment les plus marginalisés;
- iii) le système de protection sociale et de protection en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation;
- iv) l'appui aux comportements favorables à l'assainissement de base

Interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse :

- Plus de 4 millions de personnes ciblées ont accès aux services de santé maternelle et reproductive en 2021
- En 2021, 98,3% des femmes ont accouché avec l'aide de personnels de santé qualifié contre 90,5% en 2020.
- 916 centres de santé répartis dans 546 arrondissements ont été appuyés pour maintenir les services de vaccination depuis les perturbations liées à la COVID-19
- Des laboratoires nationaux de niveau P3 et des plateformes sont mises en place pour renforcer la réponse sanitaire à la COVID-19
- En 2021, pour maintenir la continuité des services essentiels de Santé de la Reproduction, de Santé Maternelle Néonatale et Infantile, le SNU a accompagné le Bénin dans le passage à l'échelle dans trois



autres départements avec le renforcement des compétences des formateurs départementaux du Mono, de l'Atlantique et du Couffo pour la classe des mères.

Dans le domaine de l'éducation,

- 1 138 enfants ont été pris en charge par l'apprentissage à distance dans le contexte de la COVID-19.
- 2 556 341 enfants de l'école primaire (dont 1 124 790 filles et 1 431 551 garçons) ont reçu des repas en 2021 contre 566 172 en 2020.
- Le système national d'évaluation des apprentissages de l'éducation de base mis en place en 2020 est désormais opérationnel.

Appui au système de protection sociale et de protection en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation :

- 14,284 enfants (8,272 filles et 421 porteurs de handicap) victimes de Violence faites aux enfants ayant eu accès en 2021 au paquet minimum d'intervention.
- 82 villages sur 112 villages ciblés ont été certifiés exempt de mariage d'enfants.
- la proportion de communes disposant d'acteurs formés en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences, y compris les VBG, est passée de 40,26% en 2020 à 100% en 2021.
- Quatre (4) centres d'accueil des victimes de Violence Basées sur le Genre ont été renforcés, ce qui a permis à 4 769 enfants dont 2 451 filles en 2021 de bénéficier des services de prise en charge fournis par lesdits centres.
- 1 448 146 personnes ont bénéficié au cours de l'année 2021, de régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19,



BÉNIN



II. Dans le domaine de la GOUVERNANCE, le SNU a axé ses efforts sur :

- i) le renforcement des Institutions démocratiques ;
- ii) l'accès équitable à des services judiciaires adéquats et conformes aux normes de protection des droits humains ;
- iii) l'appui aux réformes administratives, économiques et institutionnelles et la promotion de la participation et la reddition des comptes ;
- iv) le renforcement des capacités nationales pour une gestion pacifique des conflits et la prévention de l'extrémisme violent

Renforcement de l'Etat de droit :

- La proportion de la population carcérale en instance de jugement est passé de 61,6% à 50,14% en 2021.
- 12 cellules focales sensibles aux enfants en 2021 ont été mises en place portant à 92 le nombre total d'unités sensibles aux enfants au niveau des commissariats.
- 03 Tribunaux Amis des Enfants (TAE) dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Abomey et de Kandi sont désormais fonctionnels, portant le nombre de TAE fonctionnels à 05.

Réforme administrative, promotion de la participation et la reddition des comptes :

- le nombre de plateformes électronique mises en place pour faciliter la dématérialisation est passé de 10 en 2020 à 13 en 2021, avec un taux de satisfaction des usagers de 80,7%.
- Un nouveau guichet de Services de Relations avec les Usagers (SRU) a été mis en place à la Direction Départementale du Travail et de la Fonction Publique de l'Atacora pour renforcer la participation citoyenne et la reddition des comptes,

Intégration de l'Agenda 2030 dans les politiques et stratégies publiques :

- le nombre de communes appuyées pour l'élaboration des Tableaux de Bords Sociaux (TBS) est passé de 10 en 2020 à 23 en 2021.
- 41% des dépenses publiques totales ont été affectées en 2021 aux services sociaux (éducation, santé et développement social), contre 30% en 2018,



BÉNIN



- le niveau de mise en œuvre des réformes du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA est passé de 84,54% en 2020 à 91,15% en 2021.

Promotion de la paix et prévention de l'extrémisme violent :

- La mise en place de cinq (05) mécanismes d'alerte précoce dans les communes de Natitingou, Boukombé, Coby, Matéri et Tanguéta,
- la tenue de plusieurs sessions de dialogue communautaire transfrontalier et la mise en place d'équipements communautaires dans les zones à risque notamment des lampadaires solaires dans les communes ciblées
- l'Organisation de cliniques juridiques pour la sensibilisation des populations de Natitingou, Boukoubé, Tanguéta, Matéri, Coby et Toucountouna sur les textes de loi et procédures de saisine des juridictions en cas de conflits ;
- dix (10) espaces infranationaux de plaidoyer et d'engagement politique ont été facilités par la participation des populations et de groupe à risque.

Pour finir ce survol, je voudrais rappeler deux points important :

- La pandémie à Covid-19 a causé des dégâts énormes dans le monde entier et brisé l'élan de développement. Malheureusement le Bénin n'a pas été épargné.
- Le SNU s'est rapidement adapté et est resté à la tâche, aux côtés de la population, du gouvernement et autres partenaires. C'est pour cela que je tiens à rendre un hommage appuyé à nos personnels qui se sont donné sans compter dans des conditions inédites.

Je vous remercie de votre aimable attention